

Jeudi 21 mars 2019

Comité stratégique de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature des Bouches-du-Rhône

Les services et établissements publics de l'État en charge de la protection de l'environnement dans les Bouches-du-Rhône se sont réunis le 19 mars dernier sous l'égide de Monsieur Nicolas Dufaud, Secrétaire général adjoint de la préfecture, en présence des représentants du parquet de Marseille.

Outre le bilan des actions menées notamment en matière de contrôle pour l'année 2018, l'objet premier de cette réunion était le partage et la validation de la feuille de route des services pour les 3 années à venir en matière de politique de l'eau et de la biodiversité.

Les **objectifs généraux** visés sont notamment :

- le respect des engagements communautaires et l'atteinte des objectifs fixés par le ministre en charge de l'environnement ;
- la coordination des acteurs pour rationaliser l'action publique.

Ces grands objectifs sont traduits de manière concrète et territorialisée pour tenir compte de la spécificité et de la richesse du département des Bouches-du-Rhône.

Cinq enjeux stratégiques ont ainsi été identifiés :

- Œuvrer pour un assainissement qui engendre le moins d'impact possible sur le milieu et qui concourt à une qualité élevée des eaux de baignade ;
- Éviter les rejets polluants dans les milieux aquatiques en luttant contre les pollutions diffuses ;
- Assurer une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau ;
- Prévenir les atteintes aux milieux naturels avec un zoom particulier sur les zones humides, les cours d'eau et leur lit majeur ;
- Maintenir les équilibres en matière de biodiversité en luttant non seulement contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées mais aussi contre les espèces invasives et/ou exotiques.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

Les services s'étant accordés sur les principaux enjeux, un premier bilan de cette feuille de route sera dressé dans un an.

Enfin, **un plan de contrôle a été établi sur l'année 2019** pour s'assurer du respect des règlements afférents à ces objectifs.

A titre d'exemple, les services ont planifié des contrôles des rejets des stations de traitement des eaux usées avec rejet en mer, des contrôles conjoints visant à lutter contre le braconnage de l'anguille, des contrôles sur signalement de remblais illégaux en zone humide ou en lit majeur ainsi que des opérations de contrôle de la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13